

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 9 mars 2015, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA15 007 - Résolution CA15 090050 / Dossier 1156853003

Ordonnance relative au taux d'inoccupation des logements dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :
- *Règlement sur la conversion des immeubles en copropriété divise (RCA09 09010).*

OCA15 008 à OCA15 011 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE DE MARS SUR LA RUE FLEURY OUEST :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8ᅡ).*

OCA15 012 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnance relative à la tenue de l'activité intitulée PIANOS URBAINS SUR LA RUE FLEURY EST :
- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20).*

OCA15 013 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnance relative à la tenue de l'activité intitulée PIANO ESTIVAL DANS LE PARC TOLHURST :
- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20).*

OCA15 014 à OCA15 017 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE DU SECTEUR GOUIN OUEST :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8ᅡ).*

OCA15 018 à OCA15 020 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE RUE DYNAMIQUE SUR LA RUE FLEURY EST :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).*

OCA15 021 à OCA15 024 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PIÉTONISATION TEMPORAIRE DE L'AVENUE PARK STANLEY :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8ᅡ).*

OCA15 025 à OCA15 028 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE DE JUIN SUR LA RUE FLEURY EST :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8ᅡ).*

OCA15 029 à OCA15 032 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE DE JUIN SUR LA RUE FLEURY OUEST :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8ᅡ).*

OCA15 033 à OCA15 036 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE PIC NIC 2015 DANS LE PARC TOLHURST et en bordure de la rue Fleury Ouest :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8ᅡ).*

OCA15 037 et OCA15 038 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée FESTIBLUES INTERNATIONAL DE MONTRÉAL SUR LA RUE FLEURY EST :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).

OCA15 039 à OCA15 042 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée FESTIBLUES 2015 DANS LE PARC TOLHURST ET EN BORDURE DE LA RUE FLEURY OUEST :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 89).

OCA15 043 à OCA15 046 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE DE SEPTEMBRE SUR LA RUE FLEURY EST :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 89).

OCA15 047 à OCA15 050 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE FÊTE DES RÉCOLTES 2015 DANS LE PARC TOLHURST ET EN BORDURE DE LA RUE FLEURY OUEST :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 89).

OCA15 051 à OCA15 054 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnances relatives à la tenue de l'activité intitulée PROMOTION COMMERCIALE FÊTE D'HALLOWEEN 2015 DANS LE PARC TOLHURST ET EN BORDURE DE LA RUE FLEURY OUEST :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3 et 8);
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 89).

OCA15 055 - Résolution CA15 090051 / Dossier 1151333002

Ordonnance relative à la tenue de l'activité intitulée LA MAGIE DE NOËL SUR LA RUE FLEURY EST :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20).

OCA15 056 à OCA15 061 - Résolution CA15 090059 / Dossier 1151522003

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2015 :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);
- Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3, 8 et 8.2);
- Règlement sur l'occupation du domaine public (R.R.V.M. chapitre O-0.1, a. 2.1);
- Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);
- Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 89).

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

DONNÉ à Montréal, ce dix-huitième jour de mars deux mille quinze.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement